



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

AVIS est donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, que le rapport financier de la Ville de Val-d'Or ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le lundi 4 mai 2026 à 19 h30 à la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855, 2^e Avenue à Val-d'Or et diffusée sur la page Facebook de la Ville ainsi qu'en différé sur son site Web.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 24 avril 2026.

Signé

Me Katy Veilleux, greffière